

## DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL 20 AVRIL 2017

N° 2017-05-07

L'an deux mille dix-sept, le vingt avril à dix-sept heures, le Comité Syndical, régulièrement convoqué en date du dix avril deux mille dix-sept, s'est réuni en session ordinaire à Serres, sous la Présidence d'Henriette MARTINEZ :

### Délégués présents(es)

Nombre de délégués  
En exercice : 133  
Présents (mini 30) : **60**

Nombre de voix  
En exercice : 252  
Présentes : 91  
Exprimées par pouvoirs : 72  
**Total (mini 127) : 163**

**Quorum atteint**

**1 représentante du Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur  
(porteur de 6 voix)**

Eliane BARREILLE

**2 représentants du Conseil départemental de la Drôme  
(porteurs de 7 voix)**

André GILLES, Corinne MOULIN

**2 représentants du Conseil départemental des Hautes-Alpes  
(porteurs de 7 voix)**

Françoise PINET, Gérard TENOUX

**4 représentants des EPCI (porteurs de 2 voix)**

Damien DURANCEAU, Jean-Jacques MONPEYSSEN, Pascale ROCHAS, Michel ROLLAND.

### **51 représentants des communes, communes associées et villes-portes (porteurs chacun d'1 voix)**

Béatrice ALLIROL, Jean Marc ARCHAMBAULT, André AUBERIC, Huguette AUDIBERT, Marcel BAGARD, Monique BALDUCHI, Christian BARTHEYE, Claude BAS, Hugues BENEYTON, Marie-Claude BUCHER, Philippe CAHN, Stéphane CLOSSE, Michel COUBAT, Pierre DALSTEIN, Stéphane DECONINCK, Jean-Claude DEYDIER, Rosy FERRIGNO, Remy FREY, Jean GARCIA, Evelyne GAUTHIER, Marc GUERIN, Dominique GUEYTTE, Camille GUILLAUME suppléant, Laurent HARO, Myriam HUGUES, Dimitri JOLY, Bruno LAGIER, Marie-Hélène LEROY, Alain LEVRERO suppléant, Valery LIOTAUD, Henriette MARTINEZ, Bernard MATHIEU, Jean-Charles MATHIEU, Patrick MEGE, Georges MOCHOT suppléant, Marie-Pierre MONIER, Jacques NIVON, Claude PIGAGLIO, Julie RAVEL, Gilles REYNAUD, Éric RICHARD, Jacques RODARI, Marc ROLLET suppléant, Arnaut ROMETTE suppléant, Didier ROUSSELLE, Frédéric ROUX, Christelle RUYSSCHAERT, Jean SCHÜLER, Ellen TEN HAAF suppléante, Gérard TENOUX, Christian THIRIOT.

### Délégués excusés ayant donné pouvoir :

Claude AURIAS et Didier-Claude BLANC à André GILLES, Jean-Marc AUDERGON et Marie-Pierre MOUTON à Corinne MOULIN, Sébastien BERNARD et Michel GREGOIRE à Pascale ROCHAS, Pierre-Yves BOCHATON à Julie RAVEL, Olivier CADIER à Marcel BAGARD, Françoise CASALINO et Pierre COMBES à Claude BAS, Gérard COUPON à Evelyne GAUTHIER, Jeannie DENIEAULT et Dominique MALLIE à Dominique GUEYTTE, Roger DIDIER et Marlène MOURIER à Henriette MARTINEZ, Didier GIREN à Stéphane CLOSSE, Robert GIVAUDAN à Marie-Pierre MONIER, Dominique JOUVE et Claude THOMAS à Éric RICHARD, Patrick LIEVAUX et Catherine NESTEROVITCH à Stéphane DECONINCK, Ghislaine SAVIN à Laurent HARO, Philippe SCHOEFFERT à Valery LIOTAUD, Caroline YAFFEE à Michel COUBAT.

### Délégués excusés

Mounir AARAB, Florent ARMAND, Laurent COMBEL, Christophe DOUTRES, Brigitte DUC, Guy FAURE, David GEHANT, Christian GODART, Anne LORNE, Gérard TRUPHEMUS.

### Invités excusés

Philippe COURT – Préfet des Hautes Alpes, Bernard ROUDIL - Sous-préfet de Nyons, Ghislaine SEVE – Trésorerie de Nyons.

**Participaient également à la réunion :**

Jeanne PUDDU suppléante, Pierre REYNAUD suppléant

Christophe BONAL (DDT 26), Michel DELMAS (Commissariat à l'Aménagement, au Développement et à la Protection des Alpes), Christel MORIN (Conseil départemental de la Drôme), Olivier MORIN (Chargé de mission environnement, Mairie de Nyons), Emmanuel RODET (Conseil départemental de la Drôme - CTD).

Madame Marie-Pierre MONIER est nommée secrétaire de séance.

**Objet : Gypse en Sisteronais Buëch – Plan de financement**

- Vu la délibération du Bureau Syndical n° 2017-04-02 du 9 mars 2017

La Présidente expose :

Le Parc naturel régional des Baronnies provençales s'engage dans une opération d'actions de valorisation du gypse sur la période 2017-2018. Ces actions comprennent plusieurs axes :

- \* Valorisation du gypse comme patrimoine grâce à la préservation de constructions qui utilisent le gypse dans le cadre de chantiers de mises en œuvre apprises dans le cadre de formations professionnelles (destinées à des artisans professionnels) ;
- \* Amélioration des connaissances sur les gisements et les sites associés au gypse grâce à la mise en place d'une base de données, accessible depuis le site internet du Parc naturel régional, rassemblant les renseignements concernant le gypse sur le territoire du Parc (gisements, carrières, vestiges bâtis liés à l'exploitation, patrimoines bâtis, gypseries, etc.) ;
- \* Mise en valeur de la valeur culturelle, professionnelle et artistique du gypse par l'organisation d'événements de dimension nationale (symposium de sculpture sur gypse et plâtre en 2017 et colloque sur le plâtre contemporain en 2018) ;
- \* Amélioration de la reconnaissance, par les habitants, des patrimoines liés au gypse par l'organisation de journées de sensibilisation ou des actions éducatives auprès des jeunes.

Un projet a été déposé auprès du Pays Sisteronais-Buëch dans le cadre du programme LEADER pour demander une intervention financière. Le Comité de Programmation du GAL du Pays Sisteronais Buëch, réuni le 30 janvier 2017, a émis un avis d'opportunité favorable à ce projet, ce qui permet désormais de déposer une demande de financement au titre du programme LEADER.

Ce projet concerne la mise en œuvre d'un certain nombre d'actions :

- Organisation du 7<sup>ème</sup> symposium de sculpture sur gypse d'une semaine à Laragne-Montéglin au mois d'août 2017,
- Organisation d'un colloque de dimension nationale de deux jours sur le gypse « contemporain » à l'automne 2018,
- Proposition de journées de découverte et d'information ouvertes au grand public,
- Proposition de 2 projets pédagogiques et artistiques autour du gypse par année scolaire aux centres de loisirs du territoire,
- Organisation de deux chantiers pour la mise en pratique de notions acquises dans le cadre de formations professionnelles (financées par ailleurs). Ces chantiers seront ouverts aux artisans professionnels qui souhaitent acquérir ou compléter leurs connaissances dans le domaine de la construction et de la restauration de bâtisses intégrant du gypse,
- Réalisation d'une base de données rassemblant les renseignements concernant le gypse sur le territoire du Parc (gisements, carrières, vestiges bâtis liés à l'exploitation, patrimoines bâtis, gypseries, etc.) par le chargé de mission « patrimoines culturels et culture » du Parc.

La Présidente propose de retenir le budget prévisionnel maximum de l'opération à 75 000 € TTC selon un plan de financement détaillé et joint en annexe à la délibération.

La Présidente propose de solliciter les partenaires financiers selon la répartition suivante :

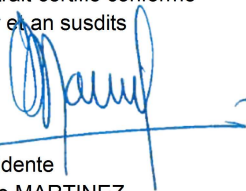
- Le Syndicat mixte du Parc naturel régional des Baronnies provençales pour 10 % du montant global de l'opération ;
- La Communauté de Communes du Sisteronais Buëch sur un montant forfaitaire de 8 000 € ;
- L'Europe au titre du fonds FEADER, dans le cadre du programme LEADER du GAL Sisteronais Buëch et la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur sollicités prenant en charge le montant restant.

Ce projet est réalisé en partenariat avec l'association GYP Art et Matière et la fondation de l'entreprise PLACOPLATRE©. Une convention tripartite sera signée entre le Parc, l'association GYP Art et Matière et l'entreprise PLACOPLATRE©.

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents ou représentés, le Comité Syndical

- **Approuve** la proposition de la Présidente
- **Décide** de retenir le budget de l'opération et le plan de financement annexé à cette délibération
- **Autorise** la Présidente à solliciter toute subvention et à signer tout acte relatif à cette action.

Pour extrait certifié conforme  
Aux jour et an susdits

  
La Présidente  
Henriette MARTINEZ

## ANNEXE A LA DELIBERATION N°2017-05-07 du comité syndical du 20 avril 2017

Le budget et le plan de financement de l'opération intitulée « Gypse en Sisteronais Buëch : Porter une ambition collective autour d'un patrimoine partagé », sont les suivants :

| Dépenses   | Montant<br>€ TTC   | Recettes   | Montant €<br>TTC   |
|--|--------------------|--|--------------------|
| Organisation du 7 <sup>ème</sup> symposium de sculpture sur gypse d'une semaine à Laragne  | 10 812,90 €        | Union Européenne – LEADER<br>Pays Sisteronais Buëch          | 39 171,97 €        |
| Organisation d'un colloque sur le plâtre contemporain à Serres   | 9 022,30 €         |  |                    |
| Réalisation de chantiers de pratique de construction à partir du gypse sur deux années   | 17 870,68 €        |  |                    |
| Journée de sensibilisation du grand public sur deux années   | 2 000,00 €         | Région Provence-Alpes-Côte<br>d'Azur                         | 18 114,65 €        |
| Projets pédagogiques auprès des ALSH sur deux ans  | 4 338,00 €         |  |                    |
| Acquisition de données géologiques   | 3 770,60 €         |  |                    |
| Salaire des chargés de mission et vacataire du Parc :<br>✓ Coordination et organisation des différentes actions de l'opération<br>✓ Elaboration d'outils de communication<br>✓ Réalisation d'une base de données sur l'utilisation du gypse sur le territoire<br>✓ Organisation des projets pédagogiques | 20 585,83 €        | Communauté de Communes<br>du Sisteronais Buëch               | 8 000 €            |
| Coûts indirects (15% des salaires chargés)   | 3 087,87 €         | Parc des Baronnies<br>provençales - autofinancement<br>(10%) | 7 254,06 €         |
| Frais de déplacement   | 1 052,50 €         |  |                    |
| <b>Montant total</b>   | <b>72 540,68 €</b> | <b>Montant total</b>   | <b>72 540,68 €</b> |